

Notice à l'attention des participants à la Airwaves Nouméa Dream Cup 2017



To the attention of the participants to the 2017 Airwaves Nouméa Dream Cup event

Dans le but de faciliter l'entrée des équipements et matériels sportifs des participants à cet évènement, des procédures simplifiées d'admission temporaire ont été définies.

Simplified procedures are permitted for temporary import of the sport equipments needed by the participants to the event.

Les participants doivent / Participants must :

- à l'entrée en Nouvelle-Calédonie : se présenter à la douane à l'aéroport de La Tontouta pour faire viser le formulaire joint dûment rempli ; les rubriques du tableau listant les équipements doivent être remplies de façon précise et exhaustive

When entering New Caledonia: please report to the French Customs at Tontouta Airport, in order to get the joined Customs form stamped. Details about the imported equipments must be properly and fully completed.

- <u>à la sortie de Nouvelle-Calédonie</u> : se présenter à la douane à l'aéroport de La Tontouta **avant enregistrement** des bagages et suffisamment à l'avance de l'heure prévue du vol, pour faire viser la sortie des équipements importés temporairement.

When leaving New Caledonia: please report to the French Customs before bagage check-in in order to get the exit Customs stamp for your list of equipments.

La procédure d'admission temporaire prohibe de céder à quelque titre que ce soit les équipements amenés pour la compétition.

Under the temporary import procedure, it is forbidden to give or sell your equipments under any circumstances.

Direction régionale des Douanes de Nouvelle-Calédonie